

TECHNICIEN EN SYSTÈMES DE SÛRETÉ RNCP35188

INTRODUCTION :

Le technicien en systèmes de sûreté est chargé d'assurer l'installation, la mise en service et la maintenance, dans le cadre de la réglementation en vigueur, des installations de sûreté, dans des bâtiments à usage d'habitation ou professionnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Aménager, mettre en service et maintenir un système de sûreté de faible complexité.
- Etablir et mettre en service un système de sûreté de forte complexité.
- Garantir la maintenance d'un système de sûreté.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

AUCUN.

TARIF

8186 euros

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Formation dispensée en **présentiel**

623 heures de formation et 931 heures en entreprise

LIEU DE LA FORMATION

5820 Avenue Christophe Colomb 97320 SAINT LAURENT DU MARONI

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Rythme de formation : 1 semaine en CFA et 3 semaines en entreprise

La formation se déroule dans notre atelier technique dédié aux métiers de l'électricité. Nous mettons également à disposition une salle informatique.

PROFILS DU (DES) FORMATEURS

Formateurs spécialisés dans le domaine technique enseigné. Ils sont en prise directe avec les réalités du métier, ses évolutions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RC ;
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- Un entretien final avec le jury pour obtenir le Titre professionnel de niveau 4.

MOYENS TECHNIQUES

Nous veillons à apporter un environnement de travail approprié et les moyens techniques favorisant un bon apprentissage : un plateau technique est mis à disposition des stagiaires afin de pratiquer.

CONTACT

06 94 93 46 32 ou 05 94 27 37 27 ; contact@abondanceformation.com

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation d'handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription sur contact@abondanceformation.com / Dossier d'inscription.

Le délai moyen pour accéder à l'une de nos formations est jusqu'à une semaine avant le début de la formation.

Ce délai peut varier selon la spécificité de votre projet, les prérequis à évaluer ou la durée exigée pour déposer une demande de financement.

Formation en présentiel.

BLOCS DE COMPÉTENCES

Aujourd'hui, cette formation concerne tous les blocs de compétences et on ne peut pas passer un bloc.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Installer, mettre en service et maintenir un système de sûreté de faible complexité

- Installer les équipements d'un système de sûreté de faible complexité
- Mettre en service et maintenir un système de sûreté de faible complexité
- Paramétrer et sécuriser les échanges de données d'un système de sûreté de faible complexité sur les réseaux de télécommunications
- Réceptionner un système de sûreté de faible complexité

Module 2 : Bloc 1 : Installer et mettre en service un système de sûreté de forte complexité

- Préparer le chantier et installer les équipements d'un système de sûreté de forte complexité.
- Contrôler la conformité technique et le respect de la planification des travaux d'installation d'un système de sûreté de forte complexité
- Mettre en service un système de sûreté de forte complexité
- Paramétrer et sécuriser les échanges de données d'un système de sûreté de forte complexité sur les réseaux de télécommunications Assurer les opérations techniques de réception d'un système de sûreté de forte complexité

Module 3 : Bloc 2 : Assurer la maintenance d'un système de sûreté

- Réaliser l'intervention de maintenance préventive d'un système de sûreté
- Réaliser l'intervention de maintenance corrective d'un système de sûreté

PERFORMANCE DE LA FORMATION NATIONALE

DONNES STATISTIQUE AFPA

CERTIFICATEUR : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date de publication de la fiche le 07-01-2021

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Taux d'abondant globale (en %)	Taux de réussite (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)
2022	2547	8.3	84.8	74.3

PERFORMANCE DE LA FORMATION

- Taux de satisfaction : 95%.
- 100% des bénéficiaires suivent la formation jusqu'à son terme.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

- Technicien sécurité-alarme
- Technicien de maintenance en systèmes d'alarme et de sécurité
- Agent de maintenance en systèmes d'alarme et de sécurité
- Installateur de systèmes de sécurité, alarme et détection incendie
- Monteur-installateur d'alarmes
- Technicien de maintenance des systèmes d'alarme
- Technicien de maintenance des systèmes d'alarme et de télésurveillance
- Technicien de maintenance en installations de vidéo-surveillance
- Technicien de maintenance en systèmes d'alarme et de sécurité
- Technicien en installations de surveillance intrusion
- Technicien sécurité-alarme

EQUIVALENCES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS (le cas échéant)

Aucun.

POURSUITE D'ETUDE

Licence professionnelle en sécurité et sûreté (BAC +3)